

## L'hôpital Saint-Jacques de Capestang

### Quels liens avec les pèlerins du Camin Romieu au Moyen Âge ?



*Façade de l'hôpital Saint-Jacques de Capestang (@Léa DAVID)*

Étude proposée par Léa DAVID  
Étudiante en Master 2 Mondes Médiévaux  
Université Paul-Valéry Montpellier 3



## Remerciements

Ce travail est le fruit de recherches qui ont été rendues possibles et facilitées par un certain nombre de personnes que je souhaiterais citer et remercier avant toute autre chose.

Je remercie M. Sylvain DEMARTHE, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, d'avoir accepté d'être mon enseignant référent pour ce stage. Je le remercie également pour sa lettre de recommandation. Je pense également à Mme Alessia TRIVELLONE, maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, qui a également accepté de me faire une lettre de recommandation.

Je pense ensuite à Marjory CLEMENT, responsable du service patrimoine à la Communauté de communes Sud-Hérault, qui a été ma tutrice de stage et qui m'a donné accès aux ressources nécessaires au bon déroulé de mes travaux.

Je remercie également Coline G., camarade et étudiante en M2 Mondes Médiévaux à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, qui a gracieusement accepté de me fournir plusieurs photographies de monuments appartenant au territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault, qui ont permis de compléter le deuxième volume de cette monographie.

Ce projet de valorisation n'aurait pu voir le jour sans la motivation d'hommes et de femmes passionnés par l'histoire de leur village, Capestang. Ils en sont les principaux instigateurs et le moteur. Je pense notamment à Christine MORETTI et Philippe BARJAUD, fondateurs de la jeune association « Capestang, plus de mille ans d'Histoire », qui m'ont ouvert les portes des archives communales et m'ont permis d'accéder à de nombreuses reconnaissances jusqu'alors peu étudiées. J'adresse mes remerciements à Christine MORETTI pour sa disponibilité tout au long de ce stage, ainsi que ses encouragements constants. Je remercie ensuite Philippe BARJAUD, pour le temps qu'il a accordé à la numérisation de ces archives médiévales, et pour toutes les rencontres qu'il m'aura aidé à faire.

Je remercie également Jacques MICHAUD, président de la commission archéologique narbonnaise et ancien professeur d'histoire du droit à l'Université de Montpellier, pour le temps qu'il m'a accordé et toutes ses indications concernant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle dans les environs de Capestang. Ses conseils bibliographiques, ainsi que ses multiples idées auront largement contribué à développer les réflexions mises en avant dans ce travail. Je le remercie aussi pour ses encouragements.

Je pense également à Jacques CHABBERT, président de l'association ARESP, pour sa gentillesse et sa disponibilité, ainsi que ses indications sur le château de Puisserguier et son histoire. Je le remercie d'avoir partagé avec moi les quelques informations concernant les pèlerins du chemin de saint Jacques et l'hôpital des pauvres de Puisserguier. Au même titre que M. MICHAUD, il a grandement participé à enrichir les pistes proposées dans cette étude.

J'aimerais adresser une pensée particulière à Monique BOURIN, professeure émérite d'histoire médiévale à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, pour le temps qu'elle a pris afin de m'éclairer sur toutes les notions liées au système des reconnaissances au Moyen Âge, pour toutes ses remarques constructives qui auront permis à ce travail d'être ce qu'il est aujourd'hui, pour sa bienveillance ainsi que pour l'intérêt certain qu'elle a porté à ces recherches pendant ces trois derniers mois. Ses idées multiples développées autour des reconnaissances nouvelles apportées par ce travail ont contribué à élargir la réflexion autour de l'histoire économique et sociale de Capestang de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

## Avant-propos

Cette monographie résulte d'un travail de recherche qui s'est déroulé dans le cadre d'un stage de 3 mois proposé par le service patrimoine de la Communauté de communes Sud-Hérault. Il avait pour but de mettre en avant l'histoire de l'hôpital Saint-Jacques de Capestang, en corrélation avec celle du Camin Romieu, ou chemin de Saint-Jacques, et de l'hôpital de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem de Capestang.

Dans un premier temps, il a été nécessaire de procéder à la lecture d'articles et d'ouvrages traitant de l'histoire de Capestang, de l'histoire du développement de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans le Midi, mais également des pèlerinages vers Saint-Jacques-de-Compostelle et de l'extension du nombre d'hôpitaux Saint-Jacques sur les chemins de Saint-Jacques. L'intention de cette première approche était de poser un contexte autour du bâtiment, afin de mieux comprendre toutes les problématiques résidant autour de l'étude d'un tel sujet.

Une fois toutes ces recherches menées à bien, une recherche en archives a pu être entreprise. Il s'agit des archives communales de la ville de Capestang concernant l'hôpital Saint-Jacques entre 1477 et 1508, qui sont les seules sources médiévales que nous ayons à notre disposition au début. Ces archives ont été numérisées et classées, afin de pouvoir faciliter leur étude. Il s'agit de reconnaissances faites à l'hôpital. Tout l'intérêt était de comprendre ce qu'étaient des reconnaissances, et d'analyser toutes les informations que nous pourrions en tirer. Toutes ces sources se trouvent dans le volume annexe accompagnant ce volume de synthèse. Les numérisations des archives bénéficient d'un volume à part entière.

Enfin, il a fallu croiser les différentes données, afin d'aboutir à un travail le plus précis possible sur cet hôpital. Évidemment, le temps imparti a limité l'approfondissement de ce travail, qui pourrait bénéficier d'une relecture et mériterait d'être repris afin de proposer une analyse plus complète.



## Introduction

Le village de Capestang, situé dans le territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault, a été marqué par les siècles. Situé à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Béziers, son nom fait référence à la situation géographique de l'agglomération, soit à la tête d'un étang<sup>1</sup>. Au début du Moyen Âge, il appartient au diocèse de Narbonne<sup>2</sup>, et il présente un habitat dispersé à proximité d'une chapelle. Tous ces domaines sont entourés de terres agricoles (vigne, céréales, oliviers) accolés à des friches pour le pacage des troupeaux<sup>3</sup>. L'archevêque de Narbonne détient depuis le Haut Moyen Âge de nombreux fiefs dans le territoire dudit village. Tout au long du XIe siècle, le pouvoir s'émiette dans cette région, ce qui permet le développement de divers centres de pouvoir seigneurial<sup>4</sup>.

Ce n'est qu'au XIIe siècle que le village connaît sa véritable expansion. Cela commence par la construction, dans les années 1160, d'un hôpital des pauvres appartenant à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à l'extérieur de l'enceinte<sup>5</sup>. Le village est par la suite divisé en quartiers, entourés d'une enceinte. Connu pour sa collégiale dédiée à Saint-Étienne et le plafond peint de son château des archevêques, le village de Capestang a été considéré tout au long du Moyen Âge comme une véritable résidence secondaire pour les archevêques de Narbonne. Un patrimoine architectural important donc, mais qui omet de s'intéresser à un bâtiment qui fut indispensable dès sa construction et au cours de ses différents siècles de fonctionnement. Il s'agit de l'hôpital Saint-Jacques, de son appellation moderne, localisé en plein centre de ce village. Au premier abord, ce bâtiment abandonné depuis les années 1950 semble presque oublié par ses habitants, et à plus large échelle par les historiens et historiens de l'art qui se sont essentiellement concentrés sur les monuments susmentionnés. Il était donc évident de se pencher sur l'histoire de ce bâtiment, plus spécifiquement au Moyen Âge, qui est beaucoup moins bien connue.

---

<sup>1</sup> FERRAS Catherine, SAUGET Michel, *et al.*, *Capestang : Histoire et inventaire d'un village héraultais*, Montpellier, Conseil Général de l'Hérault, Service du patrimoine culturel, 2011, p.13.

<sup>2</sup> Se référer à la carte 1 du volume annexe p.142.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.43.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.44.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p.54.

Les seuls auteurs s'étant intéressés à l'histoire de l'hôpital sont Catherine Ferras et Michel Sauget, dans leur *Histoire et inventaire d'un village héraultais*, paru en 2011. À travers leur ouvrage, nous comprenons alors la complexité de l'étude d'un tel monument. Ils estiment qu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, une léproserie existait déjà à Capestang, au lieu-dit de Saint-Laurent. Une charité, maison de bienfaisance située dans la ville, servait à habiller et nourrir les nécessiteux. À une date indéterminée, l'hôpital Saint-Jacques est construit, et remplacerait au XIV<sup>e</sup> siècle l'ancien hôpital de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Toute l'histoire médiévale de ce monument semble être omise par les auteurs, qui reprennent alors l'historique des événements en lien avec ce dernier à compter du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est à ce moment que l'hôpital est reconstruit à neuf au même emplacement (1744)<sup>6</sup>.

Max Derruau s'est intéressé quant à lui au patrimoine de l'hôpital, qu'il a intégré à son article sur les minutes notariales, les terriers et les compoix du village de Capestang<sup>7</sup>. L'étude de cette première approche a permis de faire un premier état des lieux de ce patrimoine, et a été nécessaire pour appréhender au mieux l'importance de ce dernier au sein des terrains attenants au territoire de Capestang.

D'autres écrits, des livres et articles, ont permis de mieux appréhender un contexte plus global, notamment en ce qui concerne les liens entre la charité et les villes et villages au Moyen Âge, et surtout entre les hôpitaux et le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Cependant, aucun historien ne s'est intéressé à l'hôpital et aux sources qui le concernaient. Ce travail, qui reste une première approche d'un sujet qui pourrait être encore approfondi, consiste donc en une analyse de sources jusqu'alors non traitées. Conservées à la mairie de Capestang, 99 reconnaissances ont permis de réaliser un état des lieux du patrimoine détenu par l'hôpital de la fin du XV<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Elles ont été interprétées pour ce qu'elles sont, et leur étude pourrait être révéler d'autres informations cruciales pour l'histoire de l'hôpital.

---

<sup>6</sup> FERRAS Catherine, SAUGET Michel, *op. cit.*, p.127.

<sup>7</sup> DERRUAU Max, « L'intérêt géographique des minutes notariales, des terriers et des compoix. Un exemple. », in *Revue géographique alpine*, 34, 3, 1946, p.335-380.

Les sources utilisées pour la constitution de cette monographie ont jusqu'alors été très peu étudiées. Conservées à la mairie de Capestang, ces archives sont la seule documentation qu'il nous reste au sujet de cet hôpital. L'étude de l'histoire de l'hôpital se fera de manière précise entre 1477 et 1508<sup>8</sup>. Les documents à traiter dans le cadre de cette étude sont des reconnaissances. Il s'agit en règle générale d'une « transcription des déclarations de tenanciers énumérant, à la demande de leur seigneur, les droits versés à ce dernier »<sup>9</sup>. C'est un véritable document de comptabilité domaniale et seigneuriale. Ces actes concernent les tenanciers qu'ils identifient et donc ils énumèrent les redevances et localisent les biens<sup>10</sup>.

La découverte de ces nouvelles sources, mais surtout de ce qu'elles contiennent, a permis d'élaborer tout un questionnement qui servira de fil conducteur à cette monographie. Quel était le but de la création d'un tel établissement au cœur du village de Capestang ? Quel était son patrimoine à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en lien avec le contexte local et global du royaume de France à la même période ? Peut-on véritablement parler d'un hôpital spécifiquement construit pour les pèlerins de saint Jacques ?

Afin de trouver des réponses, il sera indispensable de commencer par se concentrer sur les hôpitaux Saint-Jacques dans le diocèse de Narbonne et sur les chemins de Compostelle, afin de réaliser quel était leur rôle au Moyen Âge. Il conviendra ensuite d'analyser les reconnaissances de l'hôpital Saint-Jacques datées de 1477 à 1508 et de comprendre ce qu'elles peuvent nous indiquer sur l'histoire économique et sociale de Capestang en lien avec ce lieu. Enfin, toute une réflexion autour d'autres édifices présents dans le territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault sera développée, dans le but d'examiner s'il existe un lien certain avec le chemin de Compostelle.

---

<sup>8</sup> Ce choix de chronologie s'explique d'abord par l'absence de sources antérieures à 1477, mais également par un souci de précision. La date de 1508 a été déterminée afin de pouvoir mener une étude la plus précise possible sur tous les documents que nous avons à notre disposition.

<sup>9</sup> PÉCOUT Thierry, « Les actes de reconnaissances provençaux des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : une source pour l'histoire du pouvoir seigneurial », in CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette, *Le médiéviste devant ses sources. Questions et méthodes*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2004. (URL : <https://books.openedition.org/pup/6545?lang=fr>).

<sup>10</sup> *Ibid.*



# 1. Pèlerinages, hôpitaux et charité au Moyen Âge

L'étude de l'hôpital Saint-Jacques de Capestang implique plusieurs niveaux de connaissances diverses en lien avec plusieurs notions. Il y a d'abord le rapport entre hôpitaux Saint-Jacques et les pèlerins de saint Jacques, qui requiert de se renseigner sur le pèlerin médiéval, son parcours, son accueil dans les villes et sa représentation dans les documents relatifs aux hôpitaux. Il faut ensuite s'attarder sur ces hôpitaux, notamment dans la région, en comparant les hôpitaux Saint-Jacques et les hôpitaux de Saint-Jean de Jérusalem, dont la vocation diffère sensiblement. Enfin, la corrélation entre les hôpitaux et les pèlerins par le biais de la charité est à approfondir. Le but de ce chapitre est donc de réaliser une mise en contexte de tous les éléments rattachés à l'existence d'un hôpital Saint-Jacques de manière générale, afin d'éclairer le lecteur sur la place occupée par un tel bâtiment au cœur d'une ville au Moyen Âge.

## 1.1. Pèlerins de Saint-Jacques et accueil dans les villes

Comme le soulignent Jean Chélini et Henry Branthomme, l'image du pèlerin est celle « d'un voyageur à pied »<sup>11</sup>. Bénis, eux et leurs insignes, ils effectuent très souvent le chemin de pèlerinage à pied à cause de la pauvreté, ou bien pour se mortifier<sup>12</sup>. Tout au long de leur voyage, les pèlerins recherchent l'hospitalité. Celle-ci peut être privée, recommandée à tous les chrétiens « dans le cadre des œuvres de charité »<sup>13</sup>, mais aussi organisée sous forme d'un hébergement plus « systématique »<sup>14</sup>. Au début du IX<sup>e</sup> siècle, les monastères développent une forme de service d'hôtellerie, au cœur de laquelle la fonction d'hospitalité reste marginale<sup>15</sup>. S'organise alors la fondation d'établissements hospitaliers plus spécialisés au cours du XII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Dans leur ouvrage, Jean Chélini et Henry Branthomme insistent bien sur le fait que ces hospices sont avant tout destinés aux pauvres et aux malades, mais pas spécifiquement

---

<sup>11</sup> BRANTHOMME Henry, CHÉLINI Jean, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p.191.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p.191.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p.193.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.193.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.193-194.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.194.

aux pèlerins<sup>17</sup>. Certains hôpitaux étaient situés sur les grandes routes de pèlerinages, et accueillait par conséquent une multitude de pèlerins.

Ce même constat est partagé par Adeline Rucquoi, qui explique que les pèlerins les plus aisés s'arrêtaient généralement dans une auberge<sup>18</sup>. Cependant, les pèlerins qui n'étaient pas en mesure de se payer le gîte pour le soir comptaient sur la charité pour se loger<sup>19</sup>. Là encore, elle fait le constat que les monastères ont sans doute été les premiers choix des pèlerins, pour les mêmes raisons de charité chrétienne<sup>20</sup>. Adeline Rucquoi place également le mouvement de création d'hôpitaux au XII<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. Cependant, son analyse diffère sur la vocation de ces hôpitaux. Selon elle, les hôpitaux étaient créés dans le but d'accueillir les pauvres pèlerins et ceux qui étaient malades<sup>22</sup>. Elle cite en guise d'exemple l'hôpital Saint-Jacques de Paris, érigé au XIV<sup>e</sup> siècle par la confrérie des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle<sup>23</sup>.

L'utilisation de la dénomination d'hôpitaux Saint-Jacques implique l'idée d'une création d'établissements exclusivement destinés à l'accueil des pèlerins du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Or, comme nous venons de le voir, ces pèlerins sont en réalité accueillis dans diverses institutions, voire chez les particuliers. Comme l'a démontré Denise Péricard-Méa, le réseau hospitalier au Moyen Âge vit en symbiose avec le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et avec les sanctuaires de pèlerinage<sup>24</sup>. Tout au long du Moyen Âge, pèlerinages, chemins et lieux hospitaliers se sont nourris les uns les autres<sup>25</sup>. Les hôpitaux s'ouvrent tous aux voyageurs, mais ils ne sont pas tous fondés pour eux, sauf dans le cas des constructions des Ordres hospitaliers. Ces dernières ont uniquement vocation à accueillir les voyageurs et pèlerins, afin d'assurer leur départ vers la Terre Sainte<sup>26</sup>. Denise Péricard-Méa démontre que l'hôpital est souvent mieux apprécié que les églises ou les abris précaires du chemin, car il offre un havre de repos pour les voyageurs. Les conditions d'accueil varient selon les époques,

---

<sup>17</sup> BRANTHOMME Henry, CHÉLINI Jean, *op. cit.*, p.194.

<sup>18</sup> RUCQUOI Adeline, *Mille fois à Compostelle : pèlerins du Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p.135.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.139.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.139-140.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.148.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p.151.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p.150.

<sup>24</sup> PÉRICARD-MÉA Denise, *Le culte de saint Jacques : pèlerins de Compostelle et pèlerinages en France à la fin du Moyen Âge*, vol.2, thèse de doctorat sous la direction de GAUVARD Claude, soutenue en 1999, p.448.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p.490.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p.507.

les richesses des établissements, le nombre de demandeurs ainsi que leur qualité d'hôtes payant ou non<sup>27</sup>. Dans sa démonstration, Denise Péricard-Méa en arrive à la conclusion que peu d'hôpitaux Saint-Jacques mentionnent les pèlerins dans leurs statuts, car ces mentions sont très rares au Moyen Âge et ont tendance à se multiplier au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>. De manière générale, le pèlerin est un personnage peu mentionné dans les textes relatifs aux hôpitaux, alors qu'il est souvent représenté dans les images<sup>29</sup>. Ainsi, l'étude des structures d'hospitalité n'apprend rien de plus sur la mentalité du pèlerin de saint Jacques, qui se trouve fondu dans des masses anonymes<sup>30</sup>.

Dans les sources médiévales mentionnant l'hôpital Saint-Jacques de Capestang, il est qualifié d'« hôpital des Pauvres »<sup>31</sup>. Rien ne semble indiquer une création spécifique pour les pèlerins de saint Jacques. Il n'est aucunement fait mention de ces derniers dans tous les documents médiévaux relatifs à l'hôpital des pauvres de Capestang conservés aux archives communales. Il semblerait donc que nous ayons à traiter ici d'une véritable institution venant en aide aux pauvres locaux plutôt qu'un lieu exclusivement dédié à l'accueil des pèlerins de saint Jacques passant par Capestang. Cette hypothèse tend à se confirmer lorsqu'on étudie le rôle des institutions hospitalières dans les villes du Midi au Moyen Âge.

## 1.2. Hôpitaux de Saint-Jean de Jérusalem et hôpitaux Saint-Jacques dans le Midi

Dans toutes les villes du Midi, dont Capestang, se développent donc des hôpitaux Saint-Jacques, en parallèle des hôpitaux de Saint-Jean de Jérusalem. Daniel le Blévec s'est penché sur l'établissement des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans le Midi à travers l'exemple de Gérard dit « Tenque ». Il explique que cet établissement passe par la concrétisation de nombreuses donations dans les régions méridionales, notamment grâce à la faveur dont jouit l'Hôpital auprès des seigneurs occidentaux<sup>32</sup>. L'importance de la confrérie

---

<sup>27</sup> PÉRICARD-MÉA Denise, *op. cit.*, p.498.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.509-510.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.516.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p.517.

<sup>31</sup> Capestang, Archives Communales, GG21, GG22, GG23.

<sup>32</sup> LE BLÉVEC Daniel, « Aux origines des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem : Gérard dit "Tenque" et l'établissement de l'Ordre dans le Midi », in *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 89, 132, 1977, p.147.

de Saint-Gilles en France explique le rôle qu'il a joué dans l'implantation méridionale des Hospitaliers. Sa situation géographique (dans un bras du Rhône) fait de ce lieu l'un des plus actifs ports d'embarquement des pèlerins pour la Terre Sainte et des marchands commerçant avec l'Orient<sup>33</sup>. La maison de Saint-Gilles est fondée dans la première décennie du XII<sup>e</sup> siècle et connaît un véritable essor jusqu'à devenir le plus important établissement hospitalier d'Occident<sup>34</sup>. Cependant, Daniel le Blévec insiste bien sur le fait que supposer l'existence d'hospices qui auraient prolongé l'action sanitaire et charitable menée en Terre Sainte est une « hypothèse difficilement admissible »<sup>35</sup> car « aucun document n'y fait la moindre allusion »<sup>36</sup>. Il en arrive à la conclusion que les Hospitaliers voient dans leurs possessions occidentales de « simples sources revenus dont les profits étaient envoyés à leur maison-mère de Jérusalem »<sup>37</sup>.

Il semble donc que les motivations des créations des hôpitaux de Saint-Jean de Jérusalem soient totalement différentes de celles des hôpitaux Saint-Jacques. Les hôpitaux de Saint-Jean de Jérusalem ont pour objectif d'assurer l'accueil des pèlerins avant leur départ vers la Terre Sainte. Les revenus dont ces hôpitaux bénéficient ne leur reviennent pas, et sont transférés à Jérusalem. On remarque donc que la notion d'accueil de pauvres et malades ne fait pas partie de leurs attributions. C'est là un point de divergence avec les hôpitaux Saint-Jacques. À Capestang, l'existence des deux institutions a été attestée, celle de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem remontant aux années 1160<sup>38</sup>. Capestang est mentionné dans l'inventaire des titres et des archives de la commanderie de Grézan, réalisé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Conservé aux archives de Haute-Garonne<sup>39</sup>, cet inventaire donne l'état des archives de la commanderie de Grézan conservées au XVIII<sup>e</sup> siècle au grand prieuré de Saint-Gilles et actuellement aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. On y trouve notamment les donations, les échanges, les accords et les réductions effectués par les Capestanais à l'hôpital de Saint-Jean de

---

<sup>33</sup> LE BLÉVEC Daniel, *op. cit.*, p.147.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.148.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.149.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p.149.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.149.

<sup>38</sup> FERRAS Catherine, SAUGET Jean-Michel, *op. cit.*, p.54.

<sup>39</sup> Toulouse, Archives Départementales de Haute-Garonne, H MALTEINV 74, f.41r-48r

(URL : <https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta5aea449f7e0686e4/daogrp/0#id:1983986421?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=794.592,-1494.616&zoom=6&rotation=0.000>).

Jérusalem mais également par le commandeur de l'hôpital de 1187 à 1202. Ces documents permettent d'enrichir nos connaissances sur le patrimoine de cet hôpital, mais là encore il nous est impossible d'établir un lien entre les deux hôpitaux. Il est donc probable que les deux hôpitaux aient coexisté sans véritable corrélation, l'un étant destiné aux pèlerins de Terre Sainte, l'autre à l'accueil des pauvres et des malades locaux et à la charité.

### 1.3. La charité dans le diocèse de Narbonne : organisation et bénéficiaires

Jacqueline Caille distingue trois types d'assistés qui bénéficient de la charité à Narbonne : les pauvres, les malades et les pèlerins<sup>40</sup>. Elle estime que ces derniers s'arrêtaient plutôt dans les deux hôpitaux Saint-Jacques de la ville, car les hôpitaux placés sous ce vocable étaient souvent destinés à l'accueil des pèlerins<sup>41</sup>. Les pauvres et les malades bénéficiaient quant à eux d'une aide au sein de l'hôpital des pauvres de la ville. Dans la ville de Narbonne, il y a donc une réelle différenciation entre hôpitaux Saint-Jacques et hôpital des pauvres, qui ont tous deux des vocations divergentes. En concluant son analyse, Jacqueline Caille indique qu'il est très difficile de dresser un portrait précis de ce en quoi consistait la charité, compte-tenu des faiblesses et lacunes des sources à ce sujet. Néanmoins, la charité peut être ecclésiastique ou bien laïque, et prend la forme d'une véritable charité privée, qui permet aux institutions charitables et hôpitaux d'obtenir les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement<sup>42</sup>.

Ce même problème des sources est relevé par Monique Bourin, qui estime que le matériel est « trop peu abondant et ne permet pas une chronologie serrée de l'apparition des institutions charitables dans les villages biterrois »<sup>43</sup>. Les legs pieux ainsi que la générosité de la noblesse cadastrale semblent jouer un rôle déterminant dans le développement de ces institutions au cœur des villages. Cependant, aucune source ne renseigne réellement sur l'organisation de la charité en elle-même. Comme le conclut Monique Bourin, « il faut se résigner à ne rien savoir de phénomènes essentiels à l'histoire des institutions charitables »<sup>44</sup>. La même constatation

---

<sup>40</sup> CAILLE Jacqueline, *Hôpitaux et charité publique à Narbonne au Moyen Âge*, Toulouse, Privat, 1978, p.100.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.100.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p.114.

<sup>43</sup> GRAMAIN Monique, « Les institutions charitables dans les villages du Biterrois aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *in Assistance et charité*, Cahiers de Fanjeaux, 13, 1977, p.112.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p.128.

peut être faite pour Capestang, pour qui les uniques sources dont nous disposons pour étudier l'hôpital des pauvres sont des reconnaissances. Même si ces dernières ne renseignent pas sur la vie au sein de l'hôpital au Moyen Âge, elles peuvent être utilisées afin d'évaluer le patrimoine de ce dernier et par conséquent la place qu'il occupe au cœur de la ville.

## 2. L'histoire de l'hôpital Saint-Jacques de Capestang à travers ses reconnaissances

### 2.1. Description des sources et démarche scientifique

Nous avons à notre disposition pour cette étude des reconnaissances faites à l'hôpital entre 1477 et 1508, conservées aux archives communales de la ville de Capestang. Ces sources, peu manipulées et traitées jusqu'alors, ont été au centre de tout ce travail de recherche. Il y a d'abord le recueil de reconnaissances de 1477. Ces dernières ont été rédigées en latin sur du parchemin, puis reliées. Le même constat est fait pour le recueil des reconnaissances de 1501 à 1508, dans lequel a été collé un plan fait au XVIII<sup>e</sup> siècle localisant les biens mentionnés dans les reconnaissances<sup>45</sup>.

Enfin, des reconnaissances faites entre 1492 et 1494 sont rassemblées dans un autre recueil. Ce dernier est tout à fait particulier, car il comporte d'abord les reconnaissances en latin, puis des reconnaissances en français. En se penchant plus près sur celles-ci, nous pouvons nous rendre compte qu'il s'agit en fait des traductions des reconnaissances latines qui ouvrent le recueil. Un autre élément très important est à analyser ici. Il s'agit d'une explication, laissée après la dernière reconnaissance recopiée en français. Cette dernière est écrite par un certain Guilhem, docteur en droit et lieutenant de la cour royale de Minervois, qui a fait écrire cette version en français du recueil original composé par le notaire royal Robert Vauchier. Les reconnaissances françaises ont en réalité été traduites en 1604, à la demande du seigneur Bernard Border, bourgeois de Capestang et régent de l'hôpital des pauvres de la ville.

Face à ces trois recueils de reconnaissances, il a été nécessaire d'organiser une véritable démarche scientifique qui permettrait de les analyser. Dans un premier temps, il a fallu comprendre ce qu'était une reconnaissance. Pour cela, plusieurs d'entre elles ont été transcrites et traduites (pour celles en latin), puis rassemblées dans le volume annexe. Ensuite,

---

<sup>45</sup> Se référer au volume annexe p.141.

des tableaux Excel ont été réalisés, contenant toutes les informations trouvées dans les reconnaissances. Ces tableaux récapitulatifs se trouvent dans le volume annexe. Ce travail de classification a permis d'aboutir à l'analyse des éléments généraux constitutifs d'une reconnaissance.

## 2.2. Analyse des éléments constitutifs d'une reconnaissance

Toutes les reconnaissances retrouvées dans les archives communales de Capestang se présentent sous la même forme. D'abord, le nom du reconnaissant est indiqué avant sa reconnaissance, qui débute par « *In nomine domini amen* »<sup>46</sup> en latin, ou « au nom de Dieu ainsi soit »<sup>47</sup> en français. Cette phrase introductive est suivie de la date, présentée sous la forme suivante en latin : « *Anno nativitatis millisimo quinegencesimo primo et die peultima mensis february* »<sup>48</sup>. Dans une reconnaissance en français, la date prend cette forme : « L'an de la nativité mil quatre-cent norrante-deux et le douzième du mois de juin »<sup>49</sup>. Ensuite, les sources mentionnent le souverain régnant ainsi que l'archevêque de Narbonne en titre. Entre 1477 et 1508, on peut donc citer plusieurs souverains et plusieurs archevêques. Afin de mieux visualiser toutes ces informations, voici un tableau récapitulatif des souverains et archevêques de Narbonne :

Date de reconnaissance	Souverains et dates de règnes	Archevêques de Narbonne et dates
1477	Louis XI (1461-1483)	Renaud de Bourbon (1473-1482)
1492-1494	Charles VIII (1483-1498)	Georges d'Amboise (1492-1494)
1501-1508	Louis XII (1498-1515)	Pierre d'Abzac de la Douze (1494-1502) Guillaume Briçonnet (1507-1514)

Tableau 1

<sup>46</sup> Capestang, Archives communales, GG23, f.1r.

<sup>47</sup> Capestang, Archives communales, GG22, f.51r.

<sup>48</sup> Capestang, Archives communales, GG23, f.1r.

<sup>49</sup> Capestang, Archives communales, GG22, f.51r.

Ces informations sont suivies du nom du tenancier, et son métier parfois (marchand, laboureur, barbier, etc.) ainsi que du nom du régent de l'hôpital. Ensuite, il est écrit que le tenancier reconnaît prendre en emphytéose les divers biens qui sont listés. Ces biens et leurs confrontations sont exposés, ainsi que les tenanciers des confrontations. Par la suite, le notaire décrit les redevances à payer pour ce terrain. Enfin, les témoins présents au moment de la reconnaissance sont listés. Le nom du notaire est mentionné, et le seing du notaire clôture le document. Toutes les reconnaissances étudiées dans le cadre de ce travail ont la même forme, et diffèrent par les données que l'on peut y recueillir. L'étude de ces documents sont indispensables pour en apprendre plus sur le patrimoine de l'hôpital à la fin du Moyen Âge, et surtout de comprendre quelle est sa place au cœur de la ville de Capestang.

### 2.3. Données recueillies après étude des reconnaissances (1477-1508)

#### *2.3.1. Étude des lieux-dits*

Les différentes données recueillies dans chaque recueil de reconnaissances ont été répertoriées dans les tableaux récapitulatifs présents dans le volume annexe. Elles sont de diverses sortes : le nom du reconnaissant, la date, les personnes mentionnées (notaire, régent, témoins), les possessions prises en emphytéose, leur localisation, les redevances associées ainsi que la date de règlement de ces dernières. À partir de tous ces éléments, il a été possible d'analyser plusieurs données. Tout d'abord, nous avons répertorié les lieux-dits mentionnés dans les reconnaissances.

<b>Lieux-dits</b>	<b>Occurrence dans les reconnaissances</b>
Hors le portail de Portesquine	21
Roubiol	13
Hors le portail de Narbonne	12
Saint-Martin	11
Puech Busque	4
Las Molleyras	3
Au Clapies	3
Prat-Mal	3

La Madeleine	3
Al Perayras	3
Les Grèzes	2
La Margouse	2
Real	2
Las Canals	2
Bastide	1
Las Nicolas	1
Tonel	1

*Tableau 2*  
*Occurrence des lieux-dits dans les reconnaissances de 1477 à 1508.*

En relevant les lieux-dits, il a été possible de localiser ces derniers en prenant pour modèle une carte fournie par Philippe Barjaud et présente dans le volume annexe<sup>50</sup>. Nous remarquons que la majorité des lieux-dits se situent au sud du village de Capestang. Certains ne sont pas existants sur la carte, car cette dernière localise les lieux-dits existants au XIX<sup>e</sup> siècle. Il semblerait donc que les propriétés de l'hôpital soient éparpillées sur 17 lieux-dits. La majorité de ces lieux-dits ne sont pas localisés précisément, et il est seulement indiqué qu'ils se situent en dehors du portail de Narbonne et de Portesquine. Tous les lieux-dits ayant pu être localisé précisément se trouvent au sud de la ville. Ces informations ne permettent pas d'affirmer que les possessions de l'hôpital sont réparties sur des zones précises, même si les lieux-dits les plus récurrents dans les reconnaissances sont ceux mentionnés dans tous les recueils.

### 2.3.2. Patrimoine de l'hôpital

En lien avec ces lieux-dits, il y a une multitude de possessions. Leur diversité a permis de réaliser le tableau ci-dessous, qui les récapitule toutes afin de dresser un inventaire le plus complet.

Dates	Possessions	Nombre
1477	Pièces de terre	15
	<i>Ferratjals</i>	4
	Champs	3
	Olivettes	2,25
	Vigne	1

<sup>50</sup> Se référer à la carte 4 du volume annexe p.145.

	Maison	1
1492-1494	Jardins	12,5
	Champs	10
	Vignes	8
	Pièces de terre	7
	<i>Ferratjals</i>	4
	Olivettes	3
	Maisons	2
	Pré	1
	Verger	1
	Canal	1
1501-1508	Pièces de terre	19

**Tableau 3**  
*Inventaire du patrimoine de l'hôpital à travers ses reconnaissances*

Nous réalisons que le nombre de certaines possessions de l'hôpital augmente. C'est le cas notamment des vignes, qui n'apparaissent qu'une fois dans les reconnaissances de 1477, pour passer à 8 entre 1492 et 1494. La même constatation peut être faite pour les champs, dont le nombre passe de 3 à 10. Pour les *ferratjals*<sup>51</sup>, les olivettes<sup>52</sup> et les maisons, le nombre reste constant. Grâce à ce tableau, nous pouvons faire un état du patrimoine de l'hôpital avec le tableau suivant :

Possessions	Nombre
Pièces de terre	41
Champs	13
Jardins	12,5
Vignes	9
<i>Ferratjals</i>	8
Olivettes	5,25
Maisons	3
Pré	1
Verger	1
Canal	1

**Tableau 4**  
*Patrimoine global de l'hôpital Saint-Jacques de Capestang entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*

<sup>51</sup> Se référer au glossaire p.37 pour la définition.

<sup>52</sup> *Idem*, p.38.

Dans la majorité des cas, les types de possessions ne sont pas précisés. Cependant, nous pouvons constater que les champs, les jardins, les vignes et les *ferratjals* représentent la majorité du patrimoine de l'hôpital capestanais.

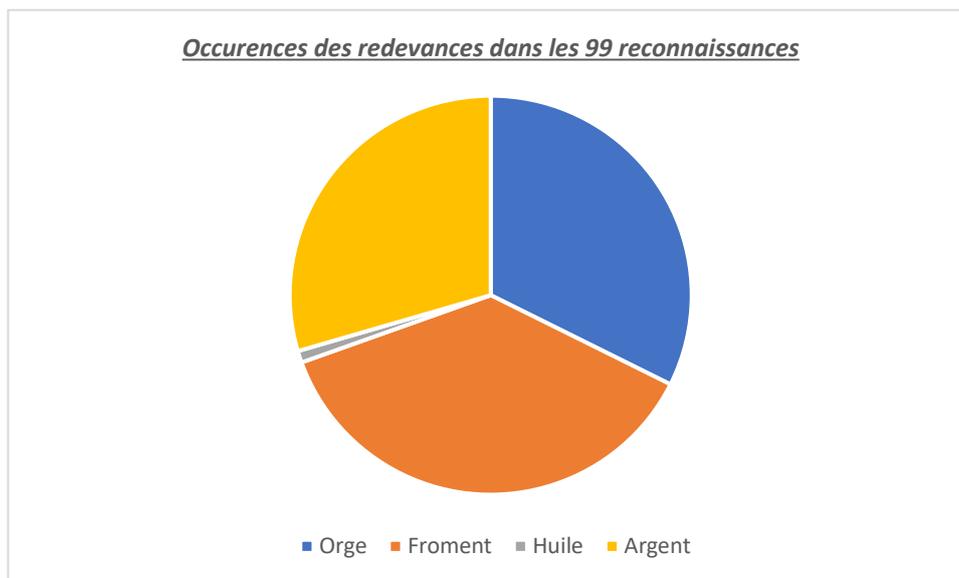
### 2.3.3. Reconnaissances et redevances

L'étude des redevances liées à ce patrimoine apporte davantage d'informations. Nous pouvons distinguer deux sortes de redevances : celles en nature (orge, froment, huile) et celles en argent (sous et deniers tournois). Là encore, elles sont toutes répertoriées dans les tableaux récapitulatifs du volume annexe. Cependant, afin de faciliter le raisonnement, un tableau reprenant les redevances, leur occurrence ainsi que le pourcentage que cela représente a été établi.

Type de redevance	Occurrence		Pourcentage dans les reconnaissances par année	Pourcentage dans toutes les reconnaissances
Orge	1477	16	38%	45,5%
	1492-1494	17	40%	
	1501-1508	1	2%	
Blé froment	1477	14	36,8%	39,4%
	1492-1494	11	28,9%	
	1501-1508	14	36,8%	
Huile	1477	0	0%	1%
	1492-1494	1	2,6%	
	1501-1508	0	0%	
Sous et deniers tournois	1477	9	47,4%	31,3%
	1492-1494	18	94,7%	
	1501-1508	4	21%	

**Tableau 5**  
Répartition des redevances à l'hôpital entre 1477 et 1508.

Avant toute chose, il faut rappeler que dans certaines reconnaissances, plusieurs biens sont reconnus, donc plusieurs redevances sont exigées. Cela explique pourquoi le pourcentage final dans toutes les reconnaissances dépasse 100%. D'abord, une légère évolution des différents types de redevances au cours des ans. Par exemple, entre 1501 et 1508, l'orge n'est présente que dans 2% des redevances exigées, contre 36,8% pour le blé froment et 21% pour les sous et deniers tournois. Une autre constatation peut être faite : pour les années 1492-1494, les sous et deniers tournois sont majoritairement représentés à hauteur de 94,7%, contre seulement 40% pour l'orge et 28,9% pour le blé froment. Pour que ces chiffres soient plus explicites, il a été décidé de réaliser un graphique récapitulatif :



Dans le nombre d'occurrences dans les reconnaissances, nous observons une répartition plutôt équitable des types de redevances. Les légères évolutions constatées à partir des pourcentages pourraient probablement s'expliquer par les besoins de l'hôpital au moment où les reconnaissances sont faites. L'orge et le blé pouvaient servir à l'alimentation des pauvres qui étaient hébergés dans l'hôpital. L'argent, quant à lui, pouvait servir à financer du matériel qui aurait pu être utile au bon fonctionnement de l'hôpital. Le bon fonctionnement de l'hôpital se base également sur ce qui semble être de la charité locale. L'étude des reconnaissants et des témoins permet de réaliser d'autres hypothèses sur l'organisation de ce système de reconnaissance à Capestang.

#### 2.3.4. Reconnaisants et témoins : mise en place d'une charité locale

Nous avons pu observer que certains reconnaissants sont présents dans les trois recueils étudiés. C'est le cas de Raymond Gaubert, prêtre de Capestang, mais également de Pierre Jalabert, Barthélémy Agulhon ou bien Antoine Béziers. Une spécificité peut être relevée en ce qui concerne Barthélémy Agulhon : il a été régent de l'hôpital en 1477, mais ne l'est plus en 1494. De plus, il a lui-même fait une reconnaissance alors qu'il était encore régent de l'hôpital. Cette découverte permet d'émettre des hypothèses en ce qui concerne le rôle de régent et comment ce dernier est nommé. Être régent de ce dernier ressemble bel et bien à une charge, si l'on prend l'exemple de Guilhem Boyer, régent de l'hôpital de 1492 à 1494, mais également boucher<sup>53</sup>. Nous aurions donc affaire à la même chose pour Barthélémy Agulhon, qui a occupé cette charge un temps précis avant de laisser sa place à quelqu'un d'autre. Il semblerait que cette charge dure au moins trois ans, puisque Guilhem Boyer est mentionné dans les reconnaissances de 1492, 1493 et 1494. Pour chacun des recueils, un tableau des récurrences des personnes a pu être établi.

Personnes	Dates	Récurrences
Bertrand Raynaud	23 mars 1477 20 juin 1477 10 septembre 1477	4
Raymond Gaubert	23 mars 1477 14 juin 1477	3
Maurice Pujol	9 juin 1477 18 octobre 1477	3
Thomas de Cuxac	9 juin 1477	2

*Tableau 6*  
*Récurrences des témoins et reconnaissants dans les reconnaissances de 1477.*

Personnes	Dates	Récurrences
Bertrand Raynaud	12 juin 1492 18 février 1494 20 février 1494 13 avril 1494	6
Pierre Dampoul	25 janvier 1494 20 février 1494 22 février 1494	5

<sup>53</sup> Capestang, Archives communales, GG22, f.51r-123r.

	3 mars 1494	
Bernard, Pierre et Raymond Braus	4 mars 1494 12 mars 1494 13 mars 1494	4
Jean Morier	24 février 1494 25 février 1494	4
Mathieu de la Vaureilhe	25 novembre 1493 24 février 1494 25 février 1494	3
Bertrand Dufour	22 février 1494 13 avril 1494	3
Huc Pradal	29 octobre 1492 12 mars 1493 20 février 1494	3
Folquet Torres	12 juin 1492 29 octobre 1492	2
François Béziers	15 mars 1494 18 mars 1494	2
Bringuier Gozes	18 février 1494	2
Denis Pujol	22 février 1494 12 mars 1494	2
Gérard Bringuier	25 février 1494	2
Barthélémy Agulhon	25 novembre 1493 12 mars 1494	2
Thomas de Cuxac	12 juin 1492 20 mars 1494	2
Maurice Pujol	29 octobre 1492 22 février 1494	2
Pierre Aduilly	18 février 1494	2
Étienne Fabry	18 février 1494 24 février 1494	2
Antoine Barthélémy	3 mars 1494 4 mars 1494	2

Tableau 7  
*Réurrences des témoins et reconnaissants dans les reconnaissances de 1492-1494.*

Personnes	Dates	Réurrences
Maurice Gozes	9 mars 1501	7
Bernard Olabre	18 octobre 1508 27 octobre 1508	5
Guillaume Fabregas	18 octobre 1508 27 octobre 1508	5
Antoine Piscatoris	9 mars 1501	3

	20 mars 1501	
Guillaume Gaubert	27 février 1501 9 mars 1501	3

**Tableau 8**  
*Réurrences des témoins et reconnaissants dans les reconnaissances de 1501-1508.*

La récurrence de certains hommes à travers les trois recueils de reconnaissances laisse à penser qu'il s'agit véritablement d'un intérêt local pour cet hôpital des pauvres. Nous pouvons citer l'exemple de Raymond Gaubert, prêtre de Capestang, qui est reconnaissant dans les trois recueils, et témoin dans deux d'entre eux. Cela induit alors la question de la place de l'Église dans cette institution. Si l'on prend l'exemple de la ville de Narbonne au XII<sup>e</sup> siècle, c'est l'archevêque qui autorise la construction d'une église dans la léproserie<sup>54</sup>. Jacqueline Caille insiste sur le fait que la « suprématie de l'archevêque sur les hôpitaux de Narbonne nous paraît, en réalité, extrêmement théorique »<sup>55</sup>. Elle souligne également que pour ces établissements, le privilège de l'archevêque se heurte aux consuls de la ville<sup>56</sup>. À Capestang, l'Église n'est pratiquement jamais mentionnée dans les reconnaissances, à l'exception de la possession d'une terre confront à celle de l'hôpital. On peut donc supposer que l'on fait face à la même situation qu'à Narbonne, et donc que l'institution de l'hôpital des pauvres est avant tout municipale. De manière générale, les hôpitaux et autres lieux de charité sont généralement « sous le chapeau du consulat »<sup>57</sup>. Tout semble donc indiquer la prédominance d'une institution municipale, régie par les consuls de la ville, et sur laquelle l'Église n'a pas ou peu de contrôle. L'étude des reconnaissants permet également de faire un état des lieux des propriétaires à Capestang à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En partant de ces chiffres, il pourrait être possible de voir quelle est la proportion de propriétaires au sein de la population capestanaise.

<sup>54</sup> CAILLE Jacqueline, *op. cit.*, p.62.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p.62.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p.62.

<sup>57</sup> GRAMAIN Monique, *op. cit.*, p.122.

#### 2.4. Bilan de l'étude des reconnaissances

Les reconnaissances n'ont pas permis d'affirmer que l'hôpital a été créé pour les pèlerins de saint Jacques qui passeraient par Capestang. En revanche, cela a rendu possible l'étude de son patrimoine entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Ce dernier est très important, comme nous avons pu le constater grâce aux divers tableaux récapitulatifs présents dans ce chapitre. L'hôpital possède beaucoup de terres de diverses sortes, et ce dans plusieurs lieux-dits. Un patrimoine étalé géographiquement donc, et pour lequel il reçoit des redevances plus ou moins importantes. La part de redevances en nature et la part de celles en argent sont équivalentes si l'on étudie globalement la richesse de l'hôpital sur toute la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, au sein même des recueils, il existe des évolutions en fonction des années. Cela doit certainement dépendre des besoins de l'hôpital au moment où les reconnaissances sont faites.

En ce qui concerne le fonctionnement même de l'hôpital, les reconnaissances n'ont pas été utiles. Rien ne permet de savoir comment était organisée l'institution, si ce n'est d'autres exemples que nous avons pu évoquer dans le chapitre précédent. D'ailleurs, il n'est pas précisé s'il s'agit d'une institution ecclésiastique ou municipale. Au vu des exemples présents dans la ville de Narbonne, nous pouvons formuler l'hypothèse d'une institution municipale dépendant des consuls de la ville, ce qui expliquerait l'absence de toute mention des chanoines ou de l'archevêque en lien avec l'hôpital.



### 3. Quel lien avec les monuments du territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault ?

#### 3.1. Puisserguier et les pèlerins de saint Jacques

La bibliographie permettant d'étudier Puisserguier et son château est très mince. À l'heure actuelle, M. Jacques Chabbert, président de l'association ARESP, établit une monographie de ce château dans laquelle il traite du lien avec les pèlerins de saint Jacques. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il s'agit d'un château médiéval qui a été construit sur une ancienne zone d'habitation celte. Vers l'an 1000, une fortification est construite. Elle est détruite lors de l'arrivée de Simon de Montfort pendant la croisade contre les Albigeois<sup>58</sup>. En ce qui concerne l'hôpital, ses archives ont été numérisées par les archives départementales de Montpellier. Il s'agit de compoix<sup>59</sup> datant de 1604, dans lesquels il est mentionné. Cependant, la même problématique qu'à Capestang voit le jour. Les pèlerins ne sont pas mentionnés dans ces sources du XVII<sup>e</sup> siècle. Selon Jacques Chabbert, il est probable que les pèlerins soient passés par cet hôpital, et devant le château, car les deux se trouvaient sur le chemin principal qui permettait de traverser le village pour continuer sur le chemin de pèlerinage.

Il a également fait mention d'une coquille Saint-Jacques sculptée non loin de l'hôpital<sup>60</sup>, précisément rue de la Coquille, qui selon lui indiquerait le passage de pèlerins par Puisserguier. Il est difficile d'estimer si cette coquille est bien médiévale, ou si elle a été sculptée à l'époque moderne. Quoi qu'il en soit, cette dernière a développé autour d'elle un véritable mythe des pèlerins de saint Jacques à Puisserguier, jusqu'à donner son nom à l'actuelle rue dans laquelle elle se trouve. Il serait intéressant de s'intéresser aux compoix de l'époque moderne concernant l'hôpital des pauvres de Puisserguier, afin de comparer les données retrouvées à

---

<sup>58</sup> Site des journées européennes de l'archéologie (URL : <https://journées-archeologie.fr/c-2021/fiche-initiative/10381/Chateau-de-Puisserguier>).

<sup>59</sup> Cadastre avec description, arpentage et estimation de toutes les parcelles, dans les régions françaises de langue occitane.

<sup>60</sup> Se référer au volume annexe p.156.

celles qui sont présentes dans les sources de Capestang. Cela permettrait de mettre en avant l'histoire de ces bâtiments sur une plus large période, afin d'établir un travail le plus complet possible. Ce travail a été amorcé pour l'abbaye de Fontcaude, pour laquelle nous disposons de plus de sources.

### 3.2. L'abbaye de Fontcaude et la bretelle du chemin de Saint-Jacques

Fondée au XII<sup>e</sup> siècle par l'ordre des Prémontrés, l'abbaye Sainte-Marie de Fontcaude se situe près de Cazedarnes, en plein cœur du territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault<sup>61</sup>. Elle a été associée à la bretelle de Fontcaude, qui aurait été empruntée par les pèlerins médiévaux. L'un des fondateurs de l'abbaye est Bernard de Roquefort<sup>62</sup>. Les diverses donations ont permis son développement. Dès les premières années d'existence de l'abbaye, le pape écrit des bulles en faveur de Fontcaude<sup>63</sup>. L'ouvrage d'Henri Barthès reprend l'histoire de Fontcaude à partir de l'inventaire du cartulaire de l'abbaye<sup>64</sup>. Dans son étude, il ne précise pas la présence de pèlerins dans l'abbaye.

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, les pèlerins utilisaient tous les chemins déjà existants pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce n'est que tardivement que la notion de chemins de saint Jacques dédiés exclusivement au pèlerinage voit le jour. Lors de mes entretiens avec Jacques Chabbert et Jacques Michaud, ces derniers m'ont précisé que la bretelle de Fontcaude a pu être utilisée par les pèlerins quand les conditions météorologiques ne permettaient pas de passer par l'un des chemins les plus fréquentés. De plus, l'abbaye pouvait très certainement servir de refuge pour les pèlerins, comme la charité chrétienne l'imposait à cette période. Un autre monument du territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault peut être mis en avant dans le cadre de cette étude : l'abbatiale Sainte-Marie de Quarante.

---

<sup>61</sup> Se référer à la carte du volume annexe p.144.

<sup>62</sup> BARTHÈS Henri, *Histoire de l'abbaye Sainte-Marie-de-Fontcaude*, [Éditeur inconnu], 1979, p.26.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p.29.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p.119-136.

### 3.3. L'abbatiale Sainte-Marie de Quarante

L'église Sainte-Marie de Quarante serait apparue au début du IX<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>. C'est au cours du X<sup>e</sup> siècle qu'apparaît une communauté de chanoines réguliers, à la suite des donations de la famille vicomtale de Narbonne et de la protection accordée par les archevêques<sup>66</sup>. Grâce aux revenus accordés par les divers testaments des comtes, vicomtes et archevêques de Narbonne, la communauté qui comptait douze chanoines a pu vivre<sup>67</sup>. L'abbaye de Quarante reste sous la juridiction des archevêques de Narbonne<sup>68</sup>. Du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, l'histoire de l'abbaye est marquée par « cette subordination, tant au spirituel qu'au temporel »<sup>69</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye commence sa période de déclin, jusqu'à arriver aux guerres de Religion, pendant lesquelles le siège abbatial demeure vacant<sup>70</sup>.

Aucune mention d'accueil de pèlerins n'est faite dans les ouvrages traitant de l'histoire de l'édifice. Nous devons alors confronter le même problème que pour tous les édifices précédents. La ville de Quarante ne se situe pas sur la voie du Piémont-Pyrénéen qui est définie de nos jours comme l'une des voies « principales » des chemins de saint Jacques. Cependant, cela n'empêche pas que quelques pèlerins aient pu passer par là. Ils auraient trouvé un accueil dans l'ensemble abbatial de Quarante. Évidemment, tout cela n'est qu'hypothèse, et sans sources pour le confirmer, il est impossible d'aller plus loin dans quelque analyse.

---

<sup>65</sup> LUGAND Jacques, NOUGARET Jean, SAINT-JEAN Robert, *Languedoc roman, le Languedoc méditerranéen*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1985, p.61.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p.61.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p.61.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p.61.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p.62.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p.62.



## Conclusion

Cette monographie avait pour but l'étude de l'hôpital Saint-Jacques de Capestang à travers les sources médiévales le mentionnant. Il était question de raisonner autour de sa création au sein de la ville, et de réaliser la place qu'il occupait à travers son patrimoine, mais surtout de savoir si sa construction avait pu être en lien avec le passage de pèlerins de saint Jacques.

Comme nous l'avons vu au cours de cette monographie, aucune date de création de l'hôpital n'est donnée, les sources les plus anciennes le concernant remontant à 1477. Nous pouvons supposer que sa mise en œuvre peut être placée dans la période du développement des institutions hospitalières et charitables dans le Midi, soit dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup>. Il semblerait que son fonctionnement soit indépendant de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, présent à Capestang au même moment. Rappelons que le but des hôpitaux de Saint-Jean de Jérusalem était le passage des pèlerins vers la Terre Sainte, comme l'avait souligné Daniel le Blévec<sup>72</sup>. La fonction charitable et sanitaire de cet établissement n'est donc pas démontrée. Il est envisageable que les deux établissements aient existé en même temps, et que l'hôpital Saint-Jacques soit le seul à subsister après la disparition de l'hôpital Saint-Jacques de Jérusalem sans pour autant le remplacer dans ses fonctions.

L'absence de la dénomination d'hôpital Saint-Jacques dans les sources médiévales, puis son apparition à l'époque moderne, laissent à penser qu'il n'a pas été construit pour les pèlerins de saint Jacques. Au contraire, il est appelé hôpital des pauvres, ce qui suggère la présence d'une charité locale, qui a été financée par un système de reconnaissances. Dans ce type d'institutions charitables, les pauvres locaux sont accueillis, reçoivent à manger et des vêtements, et peuvent dormir. Il n'est pas rare que des pèlerins de passage dans la ville préfèrent s'y arrêter, plutôt que dans une auberge plus coûteuse, ou dans des chapelles sur la route, moins confortables.

---

<sup>71</sup> GRAMAIN Monique, *op. cit.*, p.112.

<sup>72</sup> LE BLÉVEC Daniel, *op. cit.*, p.137-151.

Les reconnaissances qui ont été étudiées n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse de la présence de pèlerins, même si elle reste plausible de manière ponctuelle. En revanche, l'analyse de ces documents a permis de réaliser un état du patrimoine de l'hôpital à la fin du Moyen Âge. Assez conséquent, les terres dont il dispose sont réparties au Sud de la ville, et les baux emphytéotiques auxquels elles sont soumises permettent à l'hôpital de pouvoir recevoir de l'argent et des redevances en nature (froment, orge) qui lui permettent de continuer de fonctionner. L'étude des reconnaissances et des témoins présents a été déterminante pour pouvoir confirmer l'hypothèse d'une institution locale. Ce sont tous des habitants de Capestang, ou bien de Poilhes, et certains sont mentionnés à plusieurs reprises dans diverses reconnaissances. Dans la majorité des cas, ils sont eux-mêmes reconnaissances puis témoins des reconnaissances qui peuvent se faire le même jour. Dans d'autres, ils sont seulement témoins, et leur présence est attestée à plusieurs dates. Toutes les personnes mentionnées dans les reconnaissances sont des habitants de Capestang, ou bien de Poilhes (village voisin).

En définitive, affirmer que l'hôpital Saint-Jacques est lié aux pèlerins au Moyen Âge car sa dénomination l'indique serait aller à l'encontre des sources. Elles ne permettent en aucun cas d'affirmer cela, et ne permettent guère d'effectuer des hypothèses précises à ce sujet. En élargissant l'étude à d'autres bâtiments de la Communauté de communes, ce problème de sources a pu être affirmé. Si l'on prend l'exemple de l'hôpital Saint-Jacques de Puisserguier, seule une source de l'époque moderne (1603) le nomme ainsi, et nous n'avons pas accès à d'éventuelles sources médiévales qui pourraient nous renseigner. Toutes ces recherches sur Puisserguier sont encore en cours, et sont effectuées par Jacques Chabbert. La publication prochaine de sa monographie sur le château de Puisserguier permettra peut-être d'ouvrir des pistes de recherches plus conséquentes en ce qui concerne le passage des pèlerins au cœur du territoire actuel de la Communauté de communes. Un état de la question sur le lien entre l'abbaye de Fontcaude et les pèlerins a pu être établi, mais là encore c'est un sujet délicat à traiter, par manque de sources mentionnant les pèlerins médiévaux. Enfin, ce même constat peut être appliqué à l'abbatiale de Quarante, qui n'est guère épargnée par le manque de mention de pèlerins dans les sources.

Il ressort finalement de cette étude que l'hôpital Saint-Jacques était avant tout un lieu de charité locale, dont le fonctionnement pourrait être assimilé à d'autres hôpitaux des pauvres du diocèse de Narbonne. Son lien avec l'hôpital des pauvres de Puisserguier ne peut être avéré. Cette monographie a donc permis de réaliser l'importance d'un tel établissement dans la ville médiévale de Capestang, mais surtout que l'étude des reconnaissances permet de récolter une multitude d'informations. Elles se révèlent très enrichissantes pour l'histoire locale, et permettent de jeter un regard neuf sur ce qui a longtemps été perçu comme un lieu attractif pour les pèlerins de saint Jacques. Il serait important, dans le cadre d'un autre travail de recherche, de s'intéresser à l'histoire de ce bâtiment à la période moderne, notamment à travers les compoix du XVI<sup>e</sup> siècle. Cela pourrait être mis en perspective avec les documents relatifs à l'hôpital des pauvres de Puisserguier, mais surtout d'établir une histoire complète de l'hôpital de Capestang, de sa création au Moyen Âge jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



## Glossaire

### **Aquilon**

Il s'agit d'un vent du nord, fort et froid. Dans le cadre des reconnaissances, désigne un terrain situé au Nord.

### **Autan**

C'est un vent sec et chaud du sud-est sur le haut Languedoc et les régions situées à l'ouest des Corbières et de la Montagne Noire. Pour les reconnaissances, cela désigne donc un terrain situé à l'Est.

### **Bail emphytéotique**

Il est question d'un bail de longue durée conclu à des conditions avantageuses pour le preneur, qui s'engage en contrepartie à effectuer les travaux d'amélioration du bien loué. C'est en fait une aliénation de la propriété utile au profit du preneur, pendant tout le temps que doit durer le bail, la propriété directe demeurant réservée au bailleur. La durée de ce bail ne peut pas être inférieure à dix-huit ans et peut atteindre quatre-vingt-dix-neuf ans. Originellement, il s'agit d'un contrat de défrichement, de mise en valeur du fonds, qui explique le caractère modique de la redevance, ou canon emphytéotique, due par le preneur. En cours de bail, le preneur bénéficie d'un droit de jouissance sur les lieux, plus étendu que celui du locataire ordinaire, et il peut entreprendre n'importe quels travaux, sauf ceux qui diminueraient la valeur du fonds. À l'expiration du bail, les améliorations et constructions deviennent propriété du bailleur qui peut les conserver sans devoir aucune indemnité.

### **Censive**

Il s'agit de l'étendue du fief d'un seigneur censier, à qui il est dû cens ou redevance foncière par les propriétaires qui possèdent des terres dans l'étendue de son fief. De manière globale, c'est aussi le droit même de percevoir le cens.

### **Cers**

C'est un vent violent d'ouest ou de sud-ouest, qui souffle sur le bas Languedoc. Comme pour l'aquilon\*, cela désigne un terrain situé à l'Ouest.

### **Condamine**

Terme d'ancien occitan (XII<sup>e</sup> siècle) désignant une terre affranchie de charge. Il a été créé sous la féodalité à partir des mots latins *cum* et *dominium*, dans le sens de propriété commune.

### **Emphytéose**

C'est un contrat par lequel le propriétaire d'un héritage en cède à quelqu'un la jouissance pour un temps, ou même à perpétuité, à la charge d'une redevance annuelle que le bailleur réserve sur cet héritage, pour marque de son domaine direct. Lorsqu'il s'agit d'un bail à vie, on ne nomme que le preneur et ses enfants, les petits-enfants n'y sont pas compris. L'emphytéose ressemble au bail à loyer ou à ferme, en ce que l'un et l'autre contrat est fait à la charge d'une pension annuelle. En revanche, l'emphytéose diffère du louage, puisque l'emphytéote\* a la plupart des droits et charges du propriétaire. Le preneur devient propriétaire, et peut donc vendre, aliéner, échanger ou hypothéquer l'héritage, mais il ne peut pas donner plus de droit qu'il en a. La pension, ou redevance emphytéotique, est l'essence même du contrat. L'emphytéote ne peut pas obtenir une remise ou diminution de la pension annuelle pour cause de stérilité, parce que la pension emphytéotique est moins pour tenir lieu des fruits, qu'en signe de reconnaissance de la seigneurie directe. Malgré tout, l'emphytéote doit prendre en considération plusieurs interdictions. Par exemple, il n'est pas permis à l'emphytéote de dégrader le fonds, ni même d'en changer la surface, de manière que la valeur en soit diminuée. Il ne peut pas non plus détruire les bâtiments qu'il a trouvés faits, ni même ceux qu'il a construits lorsqu'il était obligé de le faire.

### **Emphytéote**

C'est le preneur d'un bail emphytéotique\*, et donc titulaire d'une emphytéose\*.

### **Ferratjals**

Ce sont de petits clos de quelques ares, près du village ou près de l'habitation quand il s'agit d'une campagne, destinés au fourrage pâturé. On y fait une culture intensive qui contraste avec la culture extensive du reste du finage.

### **Lauzime**

Ce mot désigne l'autorisation donnée par le seigneur de vendre, céder, échanger ou hériter d'une de ses tenures ou d'un de ses fiefs, mais aussi le droit qui lui est dû pour ce changement d'emphytéote.

### **Lods et ventes**

C'est le droit que l'on paye au seigneur féodal ou censier pour la vente qui est faite d'un héritage mouvant de lui, soit en fief ou en censive. Il peut être un décret volontaire ou forcé, un contrat de bail à rente rachetable ou encore une vente à faculté de rémeré.

### **Midi**

Désigne dans les reconnaissances un terrain situé au Sud.

### **Notaire public**

Le notariat public apparaît en Occident entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, en même temps que renaît la pratique juridique romaine et que revit la faveur de l'acte écrit. Il se développe d'abord en Europe méditerranéenne (Italie, Espagne, Midi de la France). Le notaire public, contrairement au notaire de chancellerie, n'est pas un officier. Il est investi d'une autorité dont le pouvoir de justice était suffisamment incontestable pour que s'exerce, dans l'intérêt des particuliers, sa juridiction. Il peut aussi recevoir des actes juridiques privés et leur donner force d'actes de justice. Il est un scribe et un témoin privilégié au nom de l'autorité qui l'avait investi, et c'est par l'apposition de son seing qu'il validait les actes et leur conférait authenticité. En France, il existait des notaires royaux (établis auprès des juridictions royales de tout le royaume), des notaires apostoliques et impériaux (tenant leur investiture du pape), des notaires ou tabellions de juridictions ecclésiastiques (officialités diocésaines ou abbatiales) ou bien des notaires ou tabellions de communes ou de consulats urbains. Cette organisation du notariat

contribue à faciliter les relations économiques en simplifiant la procédure de constitution des preuves.

**Olivette**

Il s'agit d'un synonyme du mot « oliveraie », et qui désigne donc un terrain planté d'oliviers.

**Pénultième**

Mot utilisé pour désigner l'avant-dernier, dans notre cas l'avant-dernier jour du mois.

## Sources

- Capestang, Archives Communales, GG21, f.2r-39r.
- Capestang, Archives Communales, GG22, f.51r-123r.
- Capestang, Archives Communales, GG23, fol.1r-11r.
- Montpellier, Archives Départementales Pierrevives, 225 EDT 14, en ligne (URL : [https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta0ca398994ed300d1/daogrp/0/layout:linear/ids\\_earch:RECH\\_1948317c992f442f16f0bc22b9a1eedc?id=https%3A%2F%2Farchives-pierresvives.herault.fr%2Fark%3A%2F37279%2Fvta0ca398994ed300d1%2Fcanvas%2F0%2F1](https://archives-pierresvives.herault.fr/ark:/37279/vta0ca398994ed300d1/daogrp/0/layout:linear/ids_earch:RECH_1948317c992f442f16f0bc22b9a1eedc?id=https%3A%2F%2Farchives-pierresvives.herault.fr%2Fark%3A%2F37279%2Fvta0ca398994ed300d1%2Fcanvas%2F0%2F1)).
- Toulouse, Archives Départementales de Haute-Garonne, H MALTINV 74, f.41r-48r, en ligne (URL : <https://archives.haute-garonne.fr/ark:/44805/vta5aea449f7e0686e4/daogrp/0#id:1983062900?gallery=true&zoom=6&rotation=0.000&center=725.000,-1075.000&brightness=100.00&contrast=100.00>).

## Bibliographie

- BARRAL I ALTET Xavier, *Compostelle. Le grand chemin*, Paris, Gallimard, 1993, 176 p.
- BARTHÈS Henri, *Histoire de l'abbaye Sainte-Marie-de-Fontcaude*, [Éditeur inconnu], 1979, 196 p.
- BOURIN Monique, « Les *homines de mansata* en Bas-Languedoc (milieu du XII<sup>e</sup> – milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) : théorie, pratiques et résistances », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, 112, 2, 2000, p.883-917.
- BERDOULAY Vincent, BIELZA DE ORY Vicente, « Pour une relecture de l'urbanisme médiéval : processus transpyrénéens d'innovation et de diffusion », in *Sud-Ouest européen, Géographies culturelles*, 8, 2000, p.75-81.
- BRANTHOMME Henry, CHELINI Jean, *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, 493 p.
- CAILLE Jacqueline, *Hôpitaux et charité publique à Narbonne au Moyen Âge*, Toulouse, Privat, 1978, 191 p.
- CARRAZ Damien, « Les ordres militaires et le fait urbain en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.), in *Moines et religieux dans la ville (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Cahiers de Fanjeaux, 44, p.127-165.
- CASSARD Jean-Christophe, « La charité et le réseau hospitalier », in *L'âge d'or capétien (1180-1328)*, Paris, Belin, 2014, p.459-462.
- CHASSANT Alphonse, *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du Moyen Âge*, Saint-Julien, Éditions de Sancey, 1980 (réimpr.), 156 p.

- CHOLVY Gérard (dir.), *L'Hérault de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Éditions Bordessoules, 1993, 476 p.
- CLÉMENT Pierre A., *Églises romanes oubliées du bas Languedoc*, Montpellier, Presse du Languedoc, 1993, 480 p.
- DERRUAU Max, « L'intérêt géographique des minutes notariales, des terriers et des compoix. Un exemple. », *in Revue géographique alpine*, 34, 3, 1946, p.335-380.
- FAGGION Lucien, MAILLOUX Anne, VERDON Laure, *Le notaire entre métier et espace public en Europe (VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2008, 298 p.
- FERRAS Catherine, SAUGET Michel, et al., *Capestang : Histoire et inventaire d'un village héraultais*, Montpellier, Conseil général de l'Hérault, Service du patrimoine culturel, 2011, 199 p.
- GOGLIN Jean-Louis, *Les misérables dans l'Occident médiéval*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, 242 p.
- GRAMAIN Monique, « Les institutions charitables dans les villages du Biterrois aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *in Assistance et charité, Cahiers de Fanjeaux*, 13, 1977, p.111-130.
- HARISTOY Pierre, *Pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle : les voies romaines, les chemins romius et les établissements hospitaliers dans le Pays basque*, Pau, Imprimerie G. Lescher-Moutoué, 1900, 103 p.
- HUCHET Patrick, BOËLLE Yvon, *Les nouveaux chemins de Compostelle en terre de France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2009, 141 p.
- JALABERT Marie-Laure, *Le Livre vert de Pierre de La Jugie : une image de la fortune des archevêques de Narbonne au XIV<sup>e</sup> siècle, étude d'une seigneurie*, thèse de doctorat sous la direction de BOURIN Monique, soutenue en 2007.  
URL : <https://books.openedition.org/pupvd/463> (Consulté le 22/06/2021).

- JALABERT Marie-Laure, « Les villageois et les profits de l'archevêché de Narbonne », *in L'Église au village. Lieux, formes et enjeux des pratiques religieuses*, Cahiers de Fanjeaux, 40, 2006, p.309-326.
- LA COSTE MESSELIERE René (de), JUGNOT Gérard, *et al.*, « Fonds des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. et sources de l'histoire hospitalière médiévale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. en Languedoc), *in Assistance et charité*, Cahiers de Fanjeaux, 13, 1977, p.283-318.
- LA COSTE-MESSELIERE René (de), JUGNOT Gérard, « L'accueil des pèlerins à Toulouse », *in Le pèlerinage*, Cahiers de Fanjeaux, 15, 1979, p.117-135.
- LE BLÉVEC Daniel, « Aux origines des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem : Gérard dit "Tenque" et l'établissement de l'Ordre dans le Midi », *in Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 89, 132, 1977, p.137-151.
- LAMBERT Élie, « Le livre de Saint-Jacques et les routes de pèlerinage de Compostelle », *in Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 14, 1, 1943, p.5-33.
- LUGAND Jacques, NOUGARET Jean, SAINT-JEAN Robert, *Languedoc roman, le Languedoc méditerranéen*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1985, 421 p.
- MAREC Yannick, *Accueillir ou soigner ? L'hôpital et ses alternatives du Moyen Âge à nos jours*, Mont-Saint-Aignan, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2007, 453 p.
- PÉCOUT Thierry, « Les actes de reconnaissances provençaux des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : une source pour l'histoire du pouvoir seigneurial », *in CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette, Le médiéviste devant ses sources. Questions et méthodes*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2004, p.271-286.

- PÉRICARD-MÉA Denise, « Hôpitaux Saint-Jacques et confréries hospitalières », *in Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, p.165-181.
- PÉRICARD-MÉA Denise, *Le culte de saint Jacques : pèlerins de Compostelle et pèlerinages en France à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat sous la direction de GAUVARD Claude, soutenue en 1996.
- RAYSSAC Sébastien, PÉNARI Sébastien, « Tourisme et chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France : pratiques, acteurs et gouvernance du bien culturel », *in Sud-Ouest européen*, 43, 2017, p.21-37.
- RUCQUOI Adeline, *Mille fois à Compostelle : pèlerins du Moyen Âge*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, 449 p.
- STIENNON Jacques, *Paléographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1990, 367

# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>1</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>1. PELERINAGES, HOPITAUX ET CHARITE AU MOYEN ÂGE</b> .....	<b>9</b>
1.1. PELERINS DE SAINT-JACQUES ET ACCUEIL DANS LES VILLES .....	9
1.2. HOPITAUX DE SAINT-JEAN DE JERUSALEM ET HOPITAUX SAINT-JACQUES DANS LE MIDI.....	11
1.3. LA CHARITE DANS LE DIOCESE DE NARBONNE : ORGANISATION ET BENEFICIAIRES .....	13
<b>2. L’HISTOIRE DE L’HOPITAL SAINT-JACQUES DE CAPESTANG A TRAVERS SES RECONNAISSANCES</b> .....	<b>15</b>
2.1. DESCRIPTION DES SOURCES ET DEMARCHE SCIENTIFIQUE .....	15
2.2. ANALYSE DES ELEMENTS CONSTITUTIFS D’UNE RECONNAISSANCE .....	16
2.3. DONNEES RECUEILLIES APRES ETUDE DES RECONNAISSANCES (1477-1508) .....	17
2.3.1. <i>Étude des lieux-dits</i> .....	17
2.3.2. <i>Patrimoine de l’hôpital</i> .....	18
2.3.3. <i>Reconnaissances et redevances</i> .....	20
2.3.4. <i>Reconnaissants et témoins : mise en place d’une charité locale</i> .....	22
2.4. BILAN DE L’ETUDE DES RECONNAISSANCES.....	25
<b>3. QUEL LIEN AVEC LES MONUMENTS DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD-HERAULT ?</b> .....	<b>27</b>
3.1. PUISSEGUIER ET LES PELERINS DE SAINT JACQUES .....	27
3.2. L’ABBAYE DE FONTCAUDE ET LA BRETELLE DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES.....	28
3.3. L’ABBATIALE SAINTE-MARIE DE QUARANTE .....	29
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>31</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>35</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>39</b>

